



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
LOIRE-ATLANTIQUE

Le programme Paysans de nature®



©/Maxime LERAT - Ferme des Genettes - Orée-d'Anjou

CONGRÈS DES PARCS 2022

Du constat du déclin de la biodiversité sauvage, aux réalités générationnelles et aux nouvelles attentes sociétales

Toutes les études confirment que la biodiversité connaît une érosion très importante. Ce déclin, particulièrement marqué en zone agricole sur lesquels les outils actuels de protection de la nature, efficaces pour quelques espèces sauvages et espaces restreints, sont impuissants pour endiguer le désastre biologique de nos territoires.

Suite au départ des agriculteurs en retraite, les terres sont souvent captées pour l'agrandissement d'exploitations accentuant l'intensification des pratiques.

La demande en produits issus d'une agriculture plus extensive, locale et biologique augmente de manière régulière, surtout dans un souci de santé, mais aussi pour des préoccupations environnementales.

Paysans de nature® : une réponse au service de la transition écologique des territoires...

De nouvelles pratiques agricoles sont nécessaires pour répondre à la fois au changement climatique, à la perte de la biodiversité et aux enjeux sociétaux. Le profil des nouveaux paysans gestionnaires de nos territoires est un facteur clé pour répondre à ces enjeux.

Paysans de nature® agit pour l'installation en agriculture de jeunes convaincus de l'importance de protéger la biodiversité. L'installation agricole devient un outil de protection de la nature.

Le programme Paysans de nature® s'appuie sur un réseau de fermes volontaires pour la promotion du métier d'agriculteurs intéressés par la protection de la biodiversité, l'aide à l'accès au foncier, la mobilisation financière, le partage des informations avec les réseaux partenaires de l'installation paysanne et les associations de consommateurs et de producteurs.

...et vers un partenariat avec les Parcs Naturels ??

Le programme Paysans de nature® et le réseau des Parcs naturels ont des objectifs très proches : concilier la préservation de la nature et les activités économiques des territoires.

Initier un partenariat Parcs / Paysans de Nature® c'est tout à la fois :

- partager les expériences réussies du programme Paysans de Nature®,
- s'appuyer sur le grand réseau des parcs pour valoriser les démarches exemplaires de protection de la nature en dehors des zones strictement protégées,
- disposer d'un outil de garantie participative : le Dialogue Partagé pour la Nature.

Contact

LPO Loire-Atlantique
Clara Zemsky
Chargée de mission animation de réseaux
07.69.14.98.39



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
LOIRE-ATLANTIQUE

